

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE	
Un an	\$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.	
EDITION HEBDOMADAIRE	
Un an	\$0 50
Six mois	0 25
Si l'abonnement n'est pas payé d'avance, il sera de \$1 par an.	

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Première insertion, ... \$0 1
 Autres insertions, ... \$0 05
 Avis de naissance, mariage ou décès, ... \$0 05
 Les annonces suivantes seront insérées pour un cent le mot :—Demande d'emploi—demande de domestiques ou d'employés—annonces pour chambres ou pension—annonces d'obit—pertes ou tristes nouvelles, etc.
 Toute remise d'argent, toutes lettres, etc., concernant l'administration, devront être adressées à M. J. B. RENAUD & CIE, Bureau de la Justice, 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la direction à LA JUSTICE.

Bureaux : 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville.

QUEBEC, SAMEDI, 9 JUILLET 1887

Ernest Chouinard, Rédacteur

FEUILLETON DE LA JUSTICE

LA

Bohémienne de Madrid

Pardieu, dit-il je n'ai pas un obole; donnez, vous, dona Clara, donnez un réal, à Preciosa; je vous le rendrai plus tard.—Cortez voilà qui est bon, seigneur, répondit dona Clara; oui vraiment, le réal est tout prêt. Nous n'avons pas trouvé entre nous toutes un *cuartito* pour faire le signo de la croix, et vous voulez que nous ayons un réal? Donnez lui donc quelque chose de vos rubais, ou quelque chose enfin; un autre jour, Preciosa reviendra nous voir, et nous la régalerons mieux.—Eh bien! reprit le lieutenant, pour que Preciosa revienne un autre fois, je ne veux rien lui donner aujourd'hui. Au contraire, s'écria Preciosa: si l'on ne me donne rien, je ne reviendrai jamais ici; mais si pourtant, je reviendrai pour servir de si nobles seigneurs; seulement, je me mettrai bien dans l'estomac qu'on n'a rien à me donner du tout, et je m'épargnerai la peine l'attendre.

Vendez la justice, seigneur lieutenant, vendez la justice; c'est le moyen d'avoir de l'argent; si vous faites des modes nouvelles, vous êtes sûr de mourir de faim. Tenez, seigneur, j'ai ouï dire par ici, et, quoique je ne sois pas un homme, ce ne sont pas de trop bons propos, qu'il faut tirer de l'argent des officiers pour payer les condamnations de la résidence, et pour solliciter avec succès d'autres emplois.—C'est ce que disent et ce que font les gens sans âme, répliqua le lieutenant; mais le juge qui rend bon compte de ses actions à sa résidence n'aura point à supporter de condamnation, et le bon usage qu'il aura fait de son emploi sera le protecteur qui lui en fera obtenir un autre.—Votre grâce parle comme un saint, seigneur lieutenant, répondit Preciosa: agissez de la sorte, et nous vous récompenserons des larmes d'habit pour en faire des reliques.—Tu sais bien des choses, Preciosa, reprit le lieutenant; tais-toi, et je ferai en sorte que tu paraisses sous les yeux de leur majesté, car tu es vraiment un morceau de roi.—Oh! non, répartit Preciosa, ils me voudront pour jongleuse, si n'y entend rien, et tout sera perdu. S'ils ne voulaient pour se divertir de mon esprit, à la bonne heure, je me laisserais conduire; mais il y a des palais où les jongleurs réussissent mieux que les gens d'esprit.

Moi, je me trouve bien d'être Bohémienne et pauvre, et que la chance tourne comme le ciel voudra.—Alors, petite fille, dit alors la vieille Bohémienne, ne parle pas d'avantage; tu as déjà beaucoup parlé, et tu en sais plus long que j'en ai appris.

Ces Bohémiennes ont le diable au corps, s'écria le lieutenant. Elles prirent alors congé de la compagnie, et, comme elle partaient, la suivante a dit à Preciosa: "Dis-moi la bonne aventure, Preciosa, ou rends-moi mon dé; je n'en ai pas d'autres pour couvrir.—Madame la suivante, répondit Preciosa, figurez-vous que je vous l'ai dite, et pourvoyez-vous d'un autre dé, ou bien ne faites ni orléans ni échecs jusqu'au vendredi où je reviendrai. Alors je vous dirai plus d'aventures que n'en contient un livre de chevalerie." Les Bohémiennes s'en allèrent, et se réunirent à plusieurs paysannes qui ont coutume de quitter Madrid à l'heure de l'Ave Maria pour regagner leurs villages. De cette façon, elles étaient en nombreuse compagnie, et s'en retournaient bien en sûreté: c'est ce que souhaitait la vieille Bohémienne, qui vivait dans une continuelle frayeur qu'on ne lui enlevât par violence sa Preciosa.

Or, il arriva un beau matin, comme la grand'mère et la petite fille venaient à Madrid faire la récolte avec les autres Bohémiennes, dans une petite vallée qui est à cinq cents pas environ avant d'arriver à la ville, elles aperçurent un beau jeune homme, en riche équipage de route. Son épée et sa dague brillaient comme une chaise d'or, et il portait un chapeau orné d'un riche bourdalou et de plumes de diverses couleurs. Les Bohémiennes s'arrêtèrent sur le voyant, et se mirent à le considérer avec attention, étonnées qu'à de telles heures un si beau jeune homme fût en un tel lieu, seul et à pied. Lui s'approcha d'elles, et adressant à la maîtresse Bohémienne: "Par votre vie, lui dit-il, faites-moi le plaisir, ma chère amie, d'entendre à l'écart, vous êtes Preciosa, deux mots qui sont tout à votre profit.—Pourvu que nous n'ayons pas à nous détourner beaucoup ni à nous arrêter longtemps, répondit la vieille, à la bonne heure; puis, appelant Preciosa, ils s'éloi-

gnèrent tous trois ensemble à une vingtaine de pas.

Là, debout comme il se trouvait, le jeune homme leur dit: "Je suis tellement épris des talents, de l'esprit et de la beauté de Preciosa, qu'après avoir fait bien des efforts pour éviter de descendre à cette extrémité, je me trouve à la fin plus réduit, plus subjugué que jamais, et dans l'impossibilité de m'en défendre. Je suis, mesdames, et c'est un nom que j'aurai toujours à vous donner si le ciel favorise ma prétention, je suis chevalier, comme peuvent vous le prouver les insignes que je porte."

Alors, entr'ouvrant son manteau, il découvrit sur sa poitrine la croix d'un des ordres les plus qualifiés qu'il y ait en Espagne. "Je suis, ajouta-t-il, fils d'un tel (des motifs de convenance empêchent de déclarer son nom), qui me tient sous sa tutelle et sa protection. Je suis fils unique, et, comme tel, j'attends un raisonnable mariage. Mon père est maintenant à la cour, où il sollicite une charge importante qu'il est sur le point d'obtenir, étant déjà proposé. Bien que j'aie la qualité et la noblesse que je viens de vous indiquer, et dont vous devez déjà vous faire une exacte idée, je voudrais pourtant être tout à fait grand seigneur, pour élever à ma grandeur l'humilité de Preciosa, en la faisant mon égale et ma dame."

Je ne la recherche pas pour la tromper, et mon amour est trop sérieux, trop profond, pour qu'il y ait place à nulle espèce de fausseté. Je veux seulement la servir de la manière qui lui conviendra le mieux; sa volonté est la mienne. A son égard, mon âme sera de cire; elle y pourra imprimer ce qui lui plaira, et pour conserver, pour garder ses ordres, ils ne seront pas comme imprimés sur la cire, mais comme gravés dans le marbre, dont la dureté résiste à l'action du temps. Si vous ajoutez foi à la vérité de mes paroles, mon espoir n'a pas à redouter de déception; mais, si vous ne me croyez pas, vos soupçons me tiendront dans une crainte perpétuelle. Voici mon nom (et il le lui dit); celui de mon père, vous le savez déjà; la maison où il demeure est dans telle rue, elle a telles et telles enseignes; il a des voisins près de qui vous pouvez prendre des informations, et vous pouvez même vous adresser à ceux qui ne sont pas ses voisins: car la qualité de mon père, son nom et le mien, ne sont pas si obscurs qu'on ne les connaisse dans les cours du palais, et même dans toutes la capitale. J'apporte ici cent écus d'or, pour vous les donner en arrhes et en signe de ce que je pense vous donner; car celui qui livre son âme ne peut refuser sa fortune."

Tandis que le gentilhomme parlait ainsi, Preciosa l'examinait très attentivement, et sans doute que ni sa mine ni ses propos ne lui semblaient mal. Se tournant vers la vieille: "Pardonnez-moi, grand'mère, lui dit-elle, si je prends la permission de répondre à cet amoureux seigneur. Réponds ce que tu voudras, ma fille, répliqua la vieille. Je sais que tu as de l'esprit pour tout." Preciosa reprit donc: "Moi, seigneur chevalier, quoique Bohémienne pauvre et humblement née, j'ai ici dedans un certain petit esprit fantasque qui me mène à de grandes choses. Ni les promesses ne m'émeuvent, ni les cadeaux ne me subjuguent, ni les commissions ne me font plier, ni les galanteries ne m'émeuvent. Bien que j'aie à peine quinze ans, puis-je d'après le compte de ma grand'mère, je ne les atteindrai qu'à la Saint-Michel, je suis déjà vieille par la pensée, et je comprends plus de choses que le promet mon âge, moins par l'expérience que par mon heureux naturel."

Mais enfin, par l'un ou par l'autre, je sais que, chez les nouveaux amants, les passions amoureuses sont comme des transports inconsiderés qui font sortir la volonté de ses gonds, laquelle, affrontant tous les obstacles, se précipite follement à la poursuite de son désir; et, lorsqu'elle croit atteindre le paradis de ses visions, elle tombe dans l'enfer de ses peines. Si elle obtient ce qu'elle convoite, le désir décroît avec la possession de la chose désirée, et peut-être les yeux de l'entendement s'ouvrent alors, on voit qu'il est juste de haïr ce qu'on adorait auparavant. Cette crainte fait naître en moi une telle réserve que je ne crois à aucune parole et que je doute de bien des choses.

Si vous voulez être mon époux, je serai votre femme. Mais bien des conditions doivent précéder le mariage, et bien des vérifications. D'abord, je dois savoir si vous êtes qui vous dites. Ensuite, quand cette vérité sera reconnue, vous devez abandonner la maison de vos parents et la troquer contre nos tentes, après avoir pris les costumes bohémien.

Vous suivrez deux années de cours dans nos écoles, pendant lesquelles je m'assurerai de votre caractère, et vous du mien.

(A suivre)

Louis Bruneau, J.-B. RENAUD & CIE.,

IMPORTATEUR
 De Porcelaines,
 Verreries,
 Vaisselles,
 Lampes,
 Huiles, etc.
 Magnifique assortiment d'articles de fantaisie importés expressément pour
 Cadeaux de Noëls,
 Fêtes, etc., etc.,
 dans tous les prix.
 Une visite est sollicitée.

No 95, Rue St-Joseph,
 ST-ROCH.

18 ju.

Grandes Importations

DE—
VINS FRANÇAIS

Venant d'être reçus par le steamer Comte d'Eu.

Vins de Bourgogne

Pommard, Nuits,
 Beaune, Chablis,
 Grand Bourgogne Mousseux,
 Etc., Etc.

Vins de Bordeaux

(1ère qualité)

EN BARIQUE OU AU GALLON A TRES BAS PRIX
 (Par le "SS Samartian")
 COGNAC Fine Champagne 1874, en caisse et en fut,
 AUSTRIE Liqueurs fines, Vermouth, Nilly, Pral,
 etc., etc.
 HUILE POLYVE de A. Rose & Cie.
 CONSERVES ALIMENTAIRES de toutes provenances.
 FROMAGE DE GRUYERE, Roquefort, Etc., etc.

Vendu à tres bas prix

GROS ET DETAIL

E. ROUMILHAC,

10 et 12, Rue St-Jean,

QUEBEC.

23 juil 1887.

Chambres de Bains

Chauds, Froids et bains sédatifs

—CHIEF—

M. JOS. DAGNAULT,

BARBIER-COIFFEUR

30, Rue NOTRE-DAME

BASSE-VILLE.

14 juil J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

J—2m

SOMMAIRE DES ANNONCES

Piano de grande valeur à vendre : Oct. Lemieux & Cie.
Entrepôt de meubles : Octave Lemieux & Cie.
Avis : Nazaire Simard.
Sic-Ane de Després : A. Gaboriau.
Agent à commission : C. Q. Robit.
Importateur de Porcelaines, etc : Louis Brunau.
Bouillon : H. Guimont.
Charbon : Charbon : P. Gingras & Cie.

LA "JUSTICE"

QUEBEC, 9 JUILLET 1887

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un laurier, elle s'est éteinte pour que la grandeur et la pureté des lois grandissent.

EDGAR QUINET.

EN ANGLETERRE

La situation politique à Londres s'est singulièrement modifiée cette semaine ; grâce à un événement bien inattendu sur une proposition présentée à propos d'une affaire des plus éloignées, en apparence, des choses du gouvernement, le parti ministériel a été défait. Et il faudra pour réparer le coup, pour donner au gouvernement la solidité qu'il a perdue, il faudra changer quelques pièces, en substituer de plus nouvelles, ce qui veut dire de moins compromises.

Il est bien reconnu maintenant que ces gouvernements formés au sein de la lutte sur une grande question, formés à l'aide des déflections qui affaiblissent un parti, tout préparés qu'ils sont aux événements que produit cette lutte, ne tombent que sur l'imprévu.

Depuis que le parti parnelliste a acquis la force qu'il a aujourd'hui à la Chambre des Communes d'Angleterre, à part la chute de M. Gladstone après son appel au peuple, ce sont des questions incidentes sur lesquelles

luttent les ministères, surtout les ministères Salisbury.

Le gouvernement actuel se trouve embarrassé aujourd'hui, au point d'exiger la démission du ministre de l'intérieur, pour un acte de simple police, l'arrestation d'une personne dans Regent Street.

La motion Morley, qui fit aussi tomber Lord Salisbury du pouvoir, avait au moins son importance que ne trouve pas assurément une petite injustice, une imprudence de policier et de carrefour.

Le vieux marquis de Salisbury n'a plus qu'à se désoler, lui qui est si fort en face du parnellisme, de ne pouvoir se donner plus ferme contenance sur les questions de détail qui lui viennent de l'Angleterre.

Il aurait pu dernièrement s'inquiéter des rumeurs d'un rapprochement soudain entre les deux factions du parti libéral ; aujourd'hui s'il peut négliger ces inquiétudes du côté de Lord Hartington et des unionistes, il a le souci bien grand de ne plus pouvoir compter sur le prestige et la popularité d'un trop grand nombre de ses ministères. Et le besoin d'étayer au plus tôt l'édifice n'est pas le moindre indice de sa ruine prochaine.

Le rôle brillant de M. Gladstone n'est peut-être pas encore fini.

Le fesseur et sa santé.

Eh oui ! c'est encore M. Thomas Chapais, le frère fesseur à l'emploi de son beau-père, qui se disait engraissé de quelques livres après nous avoir donné une première fessée ; c'est lui qui nous offre un vrai bulletin de son engraissement prodigieux au jourd'hui :

Votre "rire d'aujourd'hui", qui n'est pas "franc" mais jaune, ni n'agripa ni ne maigrira le fesseur dont la belle humeur et la santé n'ont rien à craindre de ses devoirs de correction.

Cet homme là est étonnant ! Plus il fesse, plus belle est son humeur, et meilleur sa santé. Il avait bien la vocation du frère fesseur !

Nous croyons qu'il nous fait, cette fois, des propositions :

"Nous consentons, dit-il, à brigner les suffrages de l'amphithéâtre... nous exhiberons notre martinet."

Mais il y a mieux que ça, cher fesseur ; vous n'y songez donc pas. Les amphithéâtres dont vous parlez sont assez rares à Québec, mais en revanche nous aurons bientôt l'exhibition, et vous qui engraissez si vite... Si vous voulez engraisser encore un peu, — nous vous promettons de vous bien soigner, — vous tiendrez bon rang parmi tous les autres, ou plutôt on vous donnera tous les prix, étant jugé le seul de votre espèce.

Pour cela il ne faudra pas vous surmener. Vous vous êtes donné, hier, un mal infini, nous le savons, pour citer des vers.

Vous en avez d'abord trouvé deux en feuilletant de gros dictionnaires pour apprendre que le mot fesseur est un mot français, et contrarié, vous ne vous êtes pas donné de repos que vous n'ayiez trouvé d'autres vers.

C'est mal à vous, cela ; avec autant de grasse mal acquise que vous en avez, il faudrait au moins ne pas courir après les vers, voyons !

Ce n'était pas la peine de nous faire voir, non plus, que vous n'aimiez pas qu'on dise FRAPPER à droite et à gauche, sur les premiers bancs et sur les arrière bancs de la presse canadienne. C'est bien dans le goût et les attributions du frère fesseur, qui n'est dans la classe que pour fesser, et qui doit fesser toujours à ce même endroit qui le qualifie ; vous y tenez, c'est compris.

Puis avec cela que vous vous faites tout à coup bien dédaigneux ! Ces tartines dont vous vous empressez si bien, nous dites vous pas à présent qu'elles sont un peu lourdes et très épaisses ? Avec ce petit air dégoûté, comment faites-vous donc pour vous en engraisser si bien ?

Étonnant, toujours étonnant. Le cher frère fesseur nous demande si nous acceptons sans orgueil le rôle de fessés ?

Eh bien non, ce n'est pas sans orgueil.

Car après tout, il le dit lui-même, l'humanité est fragile, et ce n'est pas un mince mérite que de recevoir la fessée de ce même bras et de ce même martinet qui ont, un jour, bien châtié Victor Hugo d'avoir écrit les *Quatre cents de l'esprit*.

Victor Hugo était trop vieux pour en revenir, il est mort. Nous sommes jeunes, nous vivons, et ce ne sera pas sans orgueil.

Nous comprenons bien que lorsque M. Thomas Chapais nous parle d'exhiber ce martinet, c'est parce qu'il en connaît très bien la célébrité. Il sait que dans cinquante ans les bibliothèques et les musées se disputent le martinet du frère fesseur, Thomas Chapais, encore plus que les *Quatre cents de l'esprit* de Victor Hugo.

Au surplus, que M. Chapais ne fausse pas sa vocation. Il est frère fesseur, excellent fesseur, mais bien inepte critique. Il est célèbre pour avoir donné la fessée à Victor Hugo et proverbiallement ridicule pour avoir critiqué ses œuvres.

Et quand nous le voyons comme cela donner sur la critique, nous qui sommes déjà si fier d'être fessé par lui, nous ressentons le besoin, mais un besoin de le rappeler à la fonction qui lui convient.

En lui répétant avec quelque variante ce que le peintre Appelle disait à son juge cordonnier : "Ne sator ultra lapidam." Mais pour la variante, vous entendez bien que nous ne dirions pas *crepitem*.

M. Chapais nous avertit qu'il est de bonne composition, il y consentira sans aucun doute.

RESUME DES DEPECES

Parlement imperial

L'Acte des crimes adopté en troisième lecture par 349 contre 262

Londres, 8. — Aux communes cette après-midi, Lord Hartington sur le débat de l'acte des crimes a dit que la majorité favorable à cette mesure aurait à supporter la responsabilité de ses actes. Le parti auquel il appartient désire qu'il n'y ait pas le moindre doute qu'il accepte pleinement la politique du gouvernement à propos de l'Irlande.

Gladstone a dit que le monde civilisé condamne la politique de l'Angleterre. Les unionistes ont pour eux la classe instruite en Angleterre. Hartington a terminé son discours en disant : "La masse du peuple ne connaît pas mieux que la classe instruite quelles doivent être les relations entre l'Angleterre et l'Irlande."

L'Acte des Crimes a été voté en troisième lecture par un vote de 349 contre 262. L'annonce de ce résultat a été reçue par des applaudissements et contre applaudissements.

Dillon a pris part au débat. Quand Goschen a parlé les parnellistes ont quitté en corps la chambre. C'est M. Redmond qui a terminé le débat.

UNE AUDIENCE.

Rome, 8.—Le pape a donné aujourd'hui une audience à l'archevêque de la Nouvelle-Orléans.

DECES.

Londres, 8.—Auguste Frederic Pott, linguiste allemand, est décédé à l'âge de 85 ans.

CANAL DE MANCHESTER.

Londres, 8.—Le projet de loi relatif à la construction du canal de Manchester, sera adopté par la chambre des lords cet après-midi.

UN PAIR.

Londres, 8.—J. G. Hubbard, député conservateur pour Londres, a été fait pair. M. Charles Baring, banquier, se présentera pour le siège devenu vacant par l'élévation à la pairie de M. Hubbard.

ELECTION

Londres, 8.—L'élection d'un député pour Paddington a eu lieu aujourd'hui. Aird, conservateur, a reçu 2,230 votes et Routledge, gladstonien, 1,812 voix.

Cette élection était devenue nécessaire par la mort de Cohen (conservateur) qui, en 1885, gagna son élection contre Kompter, gladstonien, par 910 voix. Le nombre total des votes donnés aujourd'hui a été de 352 plus considérable qu'à la dernière élection.

EN FRANCE

Paris, 8.—M. Rouvier a informé le comité du budget de la Chambre des députés que la Commission supérieure des chemins de fer est opposée à l'essai proposé de mobilisation de l'armée prétendant que le service de transport des troupes est trop défectueux. La mobilisation sera probablement remise.

Le projet de l'extrême gauche a décidé de s'attaquer à la politique entière du gouvernement. M. Rouvier a accepté le défi de la gauche et le débat commencera lundi prochain.

EXPEDITION STANLEY

Londres 8.—Aux dernières nouvelles, Stanley est en route de Leopoldville à Léonkoto. Il y a eu à surmonter de sérieux obstacles. La plus grande difficulté a été au sujet du commissariat. La rareté des provisions avait grandement mécontenté un certain nombre de ses hommes. Il devint nécessaire de punir les méchants avec beaucoup de sévérité afin de les rendre soumis et sauver ainsi l'expédition.

Stanley lui-même est malade de la chaleur excessive.

L'expédition est parti de Baloblo le 11 mai et elle attend au Congo le 6 juin. Il doit camper à cet endroit et attendre l'arrivée de Tippoo-Tila qui vient de Stanley Falls avec des provisions et plusieurs centaines d'hommes.

LE NOUVEAU ROI DE BULGARIE

Berlin, 8.—La Gazette de Cobourg dit : "Un prince allemand comme le prince de Saxe, vu la conduite du parti de l'indépendance bulgare ne peut accepter la couronne sans la permission de la maison à laquelle il appartient, ni sans le consentement de l'empereur Guillaume."

Tant que ce contentement ne sera pas donné rien sera réglé."

Vienne, 8.—L'Autriche a montré indifférence à propos de l'élection du prince Ferdinand. Le comte Kalnoky, à son retour de la Moravie, rencontrera le prince à Bucharest. La presse est unanime à féliciter la Bulgarie de son choix.

St-Petersbourg, 8.—On annonce semi-officiellement que le choix de la Lobranje ne changera pas l'attitude de la Russie à l'égard de la Bulgarie. La presse et le gouvernement russes regardent le choix du prince comme illégal tant qu'il n'aura pas la sanction des puissances.

Londres, 9.—Le cabinet bulgare s'est tenu par suite de divergences d'opinions entre le régent et les ministères. On croit que le président de la Sobranje deviendra premier ministre.

M. BLAINE

Edimbourg, 8.—M. Blaine et les sénateurs Hale et Frye, du Maine, sont arrivés en cette ville, hier soir. On avait demandé à M. Blaine d'assister à la réunion de l'hôtel-de-ville, mais la foule était si nombreuse qu'il n'a pu y avoir accès. M. Blaine et ses compagnons arriveront une demi-heure après le commencement des cérémonies relatives au *freedom* de la ville qu'on accordait à M. Andrew Carnegie. Les gardiens et la personne chargée de recevoir les billets d'admission à la porte de l'hôtel-de-ville refusèrent l'entrée à M. Blaine et à ses deux compagnons.

Un message fut envoyé au lord prévôt de la ville lui annonçant leur présence, mais ce lord attendit que M. Carnegie eût terminé son discours avant de donner instruction au gardien de les admettre.

MM. Blaine, Hale et Frye s'étaient retirés dégoûtés.

Lorsque M. Carnegie fut informé de ce qui s'était passé, il en fut très mécontent, et bien que le maire fut prodigue de ses éloges les invités de la ville remarquèrent à peine ce qu'il disait.

UN RECEVEUR.

Newark, N. J., 8.—Un receveur a été nommé pour la *Oxford Copper and Sulphur Co.* Le capital de cette compagnie est de \$1,000,000 et consiste en mines en Canada, fabrique, immeuble et propriété personnel au montant de \$400,000.

OR.

New-York, 8.—Le steamer *Trane* a apporté \$450,000 en or d'Europe aujourd'hui, soit \$500,000 importé durant la semaine.

FAILLITES

Voici un état des faillites de la semaine, tel que fourni par MM. Dun, Wiman & Cie :

Etats-Unis..... 136
Canada..... 18

Total..... 154

Semaine dernière..... 181

" précédente..... 197

Semaine correspondante de 1886 :

Etats-Unis..... 158

Canada..... 21

Total..... 179

AFFAIRE MCGLYNN

New-York, 8.—Un journal du soir dit : "L'affaire du Rév. McGlynn a pris une nouvelle tournure. D'après ce qu'annonce le journal d'Henry George et d'après ce qu'a laissé entendre McGlynn lui-même, il semble qu'il attende tranquillement la publication de la bulle d'excommunication et que, quand elle sera publiée, il ne sortira pas de l'Eglise catholique, mais cherchera à prouver que la bulle n'est pas ecclésiastiquement légitime et demandera un tribunal ecclésiastique pour décider. Le Rév. McGlynn prétend qu'en vertu des décrets du concile plénier de Baltimore, il y a deux ans, il ne saurait être suspendu de ses fonctions, encore bien moins excommunié, sans avoir subi un procès devant un conseil ecclésiastique. Il prétend qu'en cela il a l'appui, non seulement de ses partisans, mais de membres éminents du clergé."

New-York, 8.—M. Eugene Kelly a reçu aujourd'hui la dépêche suivante de M. Charles Parnell :

Londres 8 juillet, "A Eugene Kelly, New-York."

"Je vous remercie vous et la société parlementaire pour les 5,000 louis que vous avez envoyés et que j'ai fait remettre aux fermiers évincés. Les besoins sont pressants de ce côté, car les évictions ont augmenté d'une manière alarmante depuis les derniers trois mois. L'Acte des crimes les rendra encore plus nombreuses. J'espère que tous nos amis redoubleront de zèle pour les malheureuses victimes de l'oppression des landlords."

"Signé
"PARNELL"

UNE DEMONSTRATION

Saint-Paul, Minn., 8.—200 irlandais américains et autres citoyens, ont pris part au banquet donné au comte d'Aboudeen, autrefois lord-lieutenant d'Irlande. L'évêque d'Irlande a dit dans son adresse de bienvenue que l'hôte de la soirée était le seul Anglais qui ait gouverné l'Irlande pour l'Angleterre et il déclara que le nom de Gladstone sera mis à côté de ceux d'O'Connell et de Parnell. Le *home rule* sera décrété quand l'électorat anglais sera débarrassé des préjugés qu'il a contre les avocats du gouvernement autonome.

Revue générale des affaires aux Etats-Unis

New-York, 8.—La revue générale du commerce de la semaine par M. Dunn, Wiman & Cie, dit : "Les affaires de la semaine ont été en générales encourageantes. La perspective pour les premiers six mois de l'année est aussi encourageante. Cependant les incertitudes finan-

cières ne sont pas entièrement enlevées, la spéculation est très active et trouble et menace le commerce."

LES RECOLTES.

Les apparences de la récolte continuent à être bonne bien que, à l'exception des sources recommandables, les insectes et la sécheresse aient nui à la récolte dans l'ouest du Nebraska et les états du sud. Les nouvelles pour la récolte du coton sont universellement favorables. On rapporte une augmentation de 10 p. c. dans la quantité d'acres de foin et une augmentation probable de rendement dans toutes les parties où on le cultive.

Bien que la qualité ne soit pas tout-à-fait satisfaisante, le blé a été en grande demande. Les exportations des ports de l'Atlantique ont été de 15,500,000 minots pour les cinq dernières semaines et l'approvisionnement est à peu près celui qu'on attendait.

A New-York, les grandes baisses qui ont accompagné les ventes de blé de juin ont eu pour conséquences des achats considérables pour l'exportation et les prix sont devenus un peu plus difficiles.

LE FER ET LE CHARBON

La production du fer au premier juillet était de 108,986 tonnes, soit de 1,122 tonnes pour le mois de juin ; cependant la plus grande partie des fournitures ne sont pas en opération parce que la grève des mineurs de coke n'est pas encore réglée.

La production du charbon a été de 28,000 tonnes moindre que durant le mois de mai.

La production du fer pour la moitié de l'année 3,137,217 tonnes est d'environ 520,000 tonnes de plus que celle de la période correspondante de 1886. Les marchands parlent d'une hausse dans les prix. Cependant l'augmentation temporaire dans les prix dépendra de la construction augmentant des voies ferrées.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS

Les marchés étrangers ne sont pas meilleurs. Depuis deux semaines, les exportations de New-York ont diminué de 19 % en les comparant avec celles de 1886. Les importations demeurent en moyenne de 16 % plus considérables que celles de l'an dernier. Le mouvement pour le blé a un peu amélioré l'état des choses et la demande de l'étranger pour le mois a été un peu meilleure. Les exportations de sucre raffiné ont été considérables. Le coton est à un prix très élevé pour l'exportation, bien qu'il ait diminué de 18 cts.

Le porc et l'huile sont sans aucun changement.

NOUVELLES DE L'INTERIEUR

Les nouvelles reçues de l'intérieur sont très favorables pour la saison, bien qu'on ne doive pas toujours compter sur les apparences du milieu de l'été. Les ventes continuent à être considérables mais portent plus sur l'ancien stock que sur le nouveau.

Le règlement de difficultés ouvrières importantes est satisfaisant. Cependant l'augmentation dans les salaires signifie une augmentation dans le coût de la production et pourrait faire diminuer les demandes.

Bien que la situation ne soit pas tout à fait sans incertitudes, cependant les affaires qui se font diminuent les craintes sur les conséquences de l'interdiction *bill*. Cependant une décision du juge Deady, de l'Oregon, pourrait bien être préjudiciable au commerce de plusieurs localités nouvelles ainsi qu'aux nouvelles manufactures.

L'incendie de la Citadelle

ENQUÊTE

Hier après-midi, est commencée à la Citadelle, une enquête par le provost des incendies, le col. Voll, au sujet de la conflagration dont Québec vient d'être le théâtre.

Le premier témoin entendu est le soldat Herbert Snider qui était de service aux écuries ce soir-là jusqu'à dix heures. Il fut ensuite remplacé par le soldat Harrison. Quand Snider laissa Harrison il n'y avait ni fumée ni feu. Il y avait une lampe à pétrole qui était suspendue dans une des écuries. Le témoin dit qu'il est allé ensuite se coucher, et se leva seulement quand on donna l'alarme. Tout était en feu alors depuis l'entrée de l'étable jusqu'à la quatrième place. Il ignore l'origine du feu.

Il y a entre la porte d'entrée et la porte de l'écurie proprement dite un espace de 7 à 9 pieds, et il y avait de la paille et du foin. Les portes étaient ouvertes. Elles restent ouvertes quand il fait chaud, et fermées quand la température est froide ou trop fraîche. Quand Harrison est arrivé pour le remplacer comme factionnaire, il ne portait que son sabre et sa carabine qu'il devait fournir pour la parade du lendemain.

M. Casgrain déclare qu'il n'a pas de question à poser au témoin, et ce dernier se retire.

Le sergent Widgery est ensuite appelé. Il dit qu'il était de service la nuit de l'incendie. Le soldat Harrison est allé remplacer le soldat Snider, vers dix heures et dix minutes. Arrivé à son poste, Harrison cria que tout allait bien, et le témoin, accompagné du soldat Snider, s'éloigna. Harrison et Snider étaient parfaitement sobres.

Le sergent major Joseph Baxter est entendu en troisième lieu. En quittant le mess des sergents avec le sergent Dingle vers 11.30 hrs, la nuit du 6 courant, il aperçut une très forte lueur dans la direction des étables de la cavalerie. Il s'y rendit en toute hâte, suivi d'autres sergents. Arrivé sur les lieux, il constata que toute la façade des écuries était en feu. Il donna immédiatement l'alarme et alla avertir les troupes. On essaya de sauver les chevaux mais il fut impossible de les faire sortir par suite de l'abondance de la fumée et des flammes.

Il y avait 3 ou 400 livres de paille, c'est-à-dire à peu près un voyage, entre la porte d'entrée et la porte de l'étable. Il était nécessaire qu'il y en eût une certaine quantité à cet endroit, parce que la bâtisse destinée au fourrage n'était pas suffisamment pour contenir tout l'approvisionnement, et était forcée d'en mettre un voyage ou plus dans l'espace qui se trouvait entre les deux portes. On ne place jamais dans les écuries le bétail à l'huile de charbon avec lequel on empile la lampe. On le transporte toujours au magasin ou chez le quartier-maître.

M. Casgrain pose alors quelques questions au témoin.

Le mess des sergents est éloigné des écuries de soixante-dix verges environ

Avant de partir, il vit par la fenêtre comme une immense lueur qui semblait provenir des écuries et qui se réfléchissait vivement. Il annonça la chose aux autres sergents qui se trouvaient là et il se rendit en toute hâte sur le théâtre de l'incendie.

L'enquête est ajournée à aujourd'hui. M. T. Chas Casgrain, M.P.P., représentait le gouvernement fédéral, et le lieutenant-colonel Thurnbull était présent.

VARIEES

L'OBUS

Près du pont de l'œuvre, sur la rive gauche de la Seine, s'élevait, noyée dans un massif de verdure, une coquette chaumière, dont les murs et la toiture disparaissaient sous l'enchevêtrement du lierre, de la clématite et du chèvrefeuille.

Dans le jardin qu'ombrageait de vieux châtaigniers, les pinsons, les bouvreuils se donnaient de joyeux rendez-vous, et leur gai babillage charmait les hôtes de la maisonnette.

Les hôtes Pierre Barlat, un brave et honnête ouvrier dur à l'ouvrage, joyeux compagnon, ignorant le chemin du cabaret, ne cherchaient d'autres joissances que celles que lui procurait la vie de famille, sa femme Jeanne, un robuste paysan, dont les grosses lèvres rouges s'ouvraient dans un franc sourire, sur ses dents merveilleuses de blanchâtre.

C'était plaisir de voir cette joyeuse mère soigner ses trois enfants tout jeunes encore. Jamais un moment d'impatience et pourtant, c'était du mal, trois marmots à soigner, le linge et les vêtements à entretenir et tous les autres soins du ménage ! Tout cela se faisait en chantant et le soir, après le dîner quand toute la marmaille dormait, il restait encore une bonne heure de flânerie, avec Pierre, dans le petit jardin.

Cette heure-là reposait des fatigues de la journée. On l'employait à faire des projets d'avenir. Trois enfants à élever c'était une lourde charge, mais l'ouvrage allait bien et ce n'était pas les forces et le courage qui manquaient. Dans quelques années, Pierre serait contre-maître, partant, la paye serait plus forte. Les niches seraient élevées, pendant qu'ils iraient à l'école, Jeanne travaillerait de son état, repassouse. On mettrait de l'argent de côté et l'on achèterait la bicyclette. De fait quand ils semblaient venir, on trouvait-ils mieux pour se retirer et manger leur quatre sous ? Dame on n'en aurait pas des cent et des mille, mais les enfants feraient comme leurs parents, ils travailleraient et les vieux vivraient de leurs économies.

Rêves naïfs, grossièrement traduits, mais qui faisaient le bonheur de ces braves gens.

**

Les années passeront ainsi et le rêve commencera à se réaliser. Pierre travaillait ferme. Le propriétaire avait des prétentions très élevées ; mais ses prétentions n'avaient fait qu'accroître leur désir de posséder.

Ce serait dommage, disait Pierre, de quitter cette maison, à laquelle chaque jour il faisait quelque amélioration. Et le jardinier ! Tous ces arbres qu'il avait plantés, d'autres en recueilleraient les fruits ! Il leur semblait que c'était un vol.

On s'était donc mis d'accord avec le propriétaire. L'acte de vente fut signé.

Quand Pierre Barlat sortit de chez le notaire, son titre de propriété dans la poche de son veston, "le roi n'était pas son cousin", comme il le disait lui-même, pendant qu'un bon rire épanouissait sa figure.

Il avait été convenu tout d'abord que l'on fêterait l'acquisition par un joyeux dîner à l'auberge. Une friture de Seine, un lapin sauté et quelques bouteilles de vin de Suresne, un vrai repas de Lucullus. Mais, quand Pierre se sentit "propriétaire", il n'y tint plus.

— Allons dîner chez nous, dit-il à sa femme.

Si vous aviez entendu l'intonation qu'il donna à ces mots : "chez nous !" Il avait, pour cela, toutes sortes de bonnes raisons. La cuisine d'auberge ne valait rien ; c'étaient toujours les mêmes sauces, avec un affreux goût de grillon. On serait bien mieux à la maison, à l'ombre, sous la charmillle, la Seine à leurs pieds et, dans le fond, l'immense panorama de Paris, tout ensoleillé.

**

C'est au milieu de ce bonheur dont sa vie lui paraissait remplie, que la guerre de 1870 vint surprendre Pierre Barlat.

C'est au fort du mont Valérien que nous le retrouvons. Pierre est canonnier. Il veille près de sa pièce, quand le général Noël, commandant le fort, s'approche accompagné des officiers de son état-major.

Le général s'appuie sur la pièce et, sa lorgnette en main, il dirige ses regards vers le pont de Sèvres.

— Canonier, dit-il d'une voix brève, en se relevant.

— Mon général ? répond Pierre, en faisant le salut militaire.

— Tu vois d'ici le pont de Sèvres.

— Très bien mon général.

— Cette bicyclette, là-bas, dans le bouquet d'arbres, sur la gauche.

— Je la vois, dit Pierre, qui pâlit.

— C'est un nid de Prussiens ; un obus là dedans, mon brave.

Pierre est encore plus pâle ; malgré l'apré bis qui fait grelotter les officiers sous leurs polissées de fourrures, il lui semble qu'il est inondé de sueur.

Personne cependant ne s'aperçoit du trouble du canonier. Il s'approche de la pièce, la pointe attentivement. Les officiers suivent l'effet du coup.

— Bien touché, dit le général, quand la fumée est dissipée. La baraque n'était pas solide : il n'en reste plus que des ruines.

Une grosse larme perle aux yeux de Pierre. Le général s'en aperçoit.

— Qu'est-ce qu'il a celui-là ? demande-t-il avec sa brusquerie habituelle.

LE CHAUX
PRÉPARÉ
PAR
MARIO LECHAUX
PHARMACIEN-CHIMISTE
BORDEAUX (France)
Le plus Puissant
Le plus Salubre de tous les Dépuratifs

LE SANG C'EST LA VIE

On ne saurait trop vous féliciter au sujet de votre excellente préparation dont les effets sont réellement surprenants.

Docteur FLEURI, à Bédée (France).

Votre Rob Lechaux est excellent, car mon enfant est parfaitement guéri. Je vous autorise à publier ma lettre et mon nom.

Docteur LAROCHE, à Plégut (France).

La reconnaissance me fait un devoir de vous rappeler que, sans votre Rob Lechaux, je ne serais probablement plus de ce monde.

L'Abbé LAFARGE, Curé d'Eyrieux (France).

D'après les effets que je constate tous les jours, il y a évidemment dans les plantes dépuratives et dans la composition entière du Rob Lechaux comme un principe de renouvellement général, appréciable surtout dans les cas où la médecine ordinaire est impuissante.

L'Abbé LARDY, à Marmande (France).

J'ai pour des états pathologiques différents, employé votre Rob toni-dépuratif, et je dois à la vérité de déclarer qu'il m'a rendu de signalés services dans le traitement de ces diverses affections. C'est un médicament bien accepté par les malades et appelé, à mon avis, à l'avenir réservé aux bonnes préparations pharmaceutiques.

Docteur BOUYER, ancien interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de l'Ecole de Médecine.

Je ne saurais assez faire l'éloge de votre Rob Lechaux. Les effets que plusieurs fois j'en ai vu obtenir sont trop consolants. Ainsi, tout récemment un eczéma général, presque désespéré, a été guéri au bout de trois semaines de traitement. Cependant, par précaution, je vous prie de m'envoyer six flacons de Rob Lechaux.

Sœur St-Eloi, Supérieure à St-Aubin d'Aubigné (France).

J'ai été très satisfait de votre Rob Lechaux. Veuillez m'en adresser six autres flacons. J'usurai souvent de votre bonne préparation dans les affections scrofuleuses et lymphatiques.

Docteur ROMEZ, Cajaro (France).

Le Rob Lechaux aux sucres concentrés iodurés de Cresson et de Salsaparrille, est un excellent dépuratif, et j'ai eu l'occasion d'en constater les bons effets chez un grand nombre de malades, principalement chez les enfants.

D' MARC, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

PURIFIER LE SANG, FORTIFIER LE SANG, C'EST ASSURER LA SANTÉ A CEUX QUI L'ONT, C'EST LA DONNER A CEUX QUI NE L'ONT PAS

Pas de Charlatanisme
EN FRANCE!
La Loi et l'Ecole de Médecine défendent expressément la Vente des Médecines secrètes
VOICI LA FORMULE DU
ROB LECHAUX
Telle qu'elle a été approuvée par les plus grands Médecins d'Europe:
Extrait concentré de Quinquina Royal,
Extrait concentré de Salsaparrille Rouge,
Extrait concentré d'Ecorce d'Oranges Amères,
Suc de Cresson obtenu par des presses hydrauliques, et concentré par évaporation au bain-marie.
Iodure de Potassium purifié par recristallisation.

Depeches et nouvelles de nuit

Battu, pas content

Winnipeg, 8 juillet.—Le Pacifique semble abandonner la partie en présence de l'attitude énergique prise par les Manitobains. Il est probable qu'on va laisser le chemin royal se construire en paix.

Le banquet Watson

Winnipeg, 8 juillet.—Le banquet donné par les citoyens de Winnipeg à M. Watson, député de Marquette, a eu lieu hier soir et a été un immense succès, tant par le grand nombre des convives que par l'éloquence des discours. M. Watson a été unanimement proclamé par les citoyens présents, parmi lesquels les conservateurs étaient en aussi grand nombre que les libéraux, comme le seul vrai représentant du Manitoba.

Le secrétaire défectueux

Montréal, 8 juillet.—Whitney, le secrétaire des commissaires du hêtre, est toujours au large. On vient de découvrir que le malheureux a enlevé \$10,000 à sa vieille mère. Elle lui avait confié ses propriétés; il les vendit et empocha l'argent.

La maladie de M. Thibaut

Montréal, 8 juillet.—On constate un mieux sérieux dans la santé de M. Alfred Thibaut, et on espère qu'il survivra à la violente attaque d'hémorragie cérébrale qui avait mis ses jours en danger.

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

Les reviseurs se font payer

Ottawa, 8 juillet.—Le bureau de l'auditeur-général est activement occupé à expédier des chèques aux reviseurs électoraux par tout le pays, en paiement de leurs précédentes services. Les paiements se font rapidement à mesure que les comptes arrivent. On en a encore pour plusieurs jours avant d'avoir terminé cette besogne.

Les écuries de la citadelle

Ottawa, 8 juillet.—Le colonel Powell, A. G. du département de la Milice, a déclaré que les écuries ont été prises à la citadelle de Québec ont été bâties temporairement l'an dernier et qu'elles ne seraient plus reconstruites.

Sir John

Ottawa, 8 juillet.—Sir John a déclaré à un reporter qu'il passerait l'été au Canada, et ne partirait pour l'Angleterre qu'en octobre.

Le "Empire"

Ottawa, 8 juillet.—Le nouvel organe Tory sortira vers le 1er septembre. M. David Creighton a été choisi comme directeur général. M. Livingstone, de Montréal, comme rédacteur en chef, et M. Robert Birmingham, d'Ottawa, comme gérant d'affaires.

Elections à faire

Ottawa, 8 juillet.—Les brefs pour les élections dans Renfrew-Sud et Charlevoix n'ont pas encore été émis. Ils ne le seront probablement pas avant le 16 courant, date de l'élection de Digby.

NOUVELLES

En route

Le nommé Joseph Patry, qui a été condamné à deux ans de pénitencier, pour avoir volé une pièce de tweek au magasin de nouveautés de M. Villeneuve, rue St-Joseph, et le jeune garçon qui a été condamné l'autre jour, pour larcin, à deux ans et demi d'école de réforme, sont partis cet après-midi par le Pacifique Canadien, pour leurs nouvelles résidences, sous la garde de la police.

Framboises

Les framboises viennent de faire leur apparition sur nos marchés.

Le "Titania"

Nous lisons dans la Gazette de Montréal qu'à l'arrivée du steamer Titania à Liverpool, les réparations faites à ce vaisseau dans notre bassin de radoub ont été jugées tellement satisfaisantes que le vaisseau a été classé comme l'était avant l'accident qui lui est arrivé. Ce témoignage, ajoute la Gazette, fait l'éloge des charpentiers de navires de Québec.

Conséquence d'un accident

Le député, maréchal, de la cour de Vice Amiral est de retour de Trois-Rivières où il a saisi le steamer Henri IV. Les propriétaires donneront caution et contesteront les poursuites. Le capit. Pausset est arrivé en cette ville hier après-midi.

Le Pacifique

Le trafic se faisant de plus en plus con-

Restitution

M. Ulric Germain, tanneur, a reçu ces jours derniers une lettre signée M. Germain et renfermant une somme de \$150.

Ecole vétérinaire de l'Université-Laval

Nous recevons l'Annuaire de cette institution fondée par l'Université-Laval avec le concours du gouvernement provincial.

Les professeurs sont :

M. Edouard Pagé, bachelier de Science, professeur de chimie à l'Université-Laval.

M. Edwin Turcot, Docteur en Médecine, professeur d'histologie à l'Université-Laval.

M. J. C. K. Laflamme, Maître des Arts, etc., etc., professeur de Botanique à l'Université-Laval.

M. L. J. A. Simard, docteur en médecine, professeur d'anatomie comparée, de Pathologie générale, d'Entozoaires.

M. P. Cummings, médecin vétérinaire, démonstrateur d'anatomie, démonstrateur de Marchélerie.

M. J. A. Couture, médecin vétérinaire, professeur de matière médicale vétérinaire, Pathologie médicale vétérinaire, Pathologie chirurgicale vétérinaire, matière médicale vétérinaire, cliniques vétérinaires.

Les élèves qui se sont fait inscrire jusqu'en 1887 sont :

MM. E.-F.-J. McKay, St-Eustache ; G.-W.-H. Beaulieu, Fraserville ; Alphonse Lemoine, Québec ; A.-P.-A. Marquis, Québec ; O.-E. Moffette, Québec ; J.-A. Simard, Rimouski ; C. Martineau, Québec ; M. Mailloux, St-Arsène ; Narcisse Beauchemin, Charlesbourg.

Gradué : Monsieur E.-F.-J. McKay.

Le prix de l'enseignement est de \$150 pour tout le cours ou \$50 par année à raison de \$25 par terme, payable d'avance au commencement de chaque terme. La dissection se paie à part \$2 par année.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves, surtout de langue française quinze bourses dont les titulaires, peuvent suivre gratuitement tous les cours.

M. Louis Larochelle, membre de la Compagnie No 1 des pompiers de St-Sauveur, délégué mercredi dernier, a été enterré hier après-midi avec les honneurs ordinaires. La bière a été placée sur l'une des voitures-échelles, recouverte du drap mortuaire et portant plusieurs couronnes. Les compagnies de pompiers No 1 et No 2 ont escorté le corps jusqu'à sa dernière demeure.

La terrasse

Depuis hier des ouvriers sont à l'œuvre réparant la partie du mur qui sert d'appui à la terrasse nord est de la terrasse Frontenac.

Deux chevaux

Hier l'après-midi deux chevaux attelés à l'une des voitures appartenant à la compagnie du tramway de la rue Saint-Jean ont failli se tuer en tombant dans une excavation pratiquée en travers de la voie. Sur cette excavation deux ou trois madiers avaient été placés afin de permettre aux chevaux de la compagnie de circuler.

A l'horizon

Nous savons que d'ici à trois ou quatre jours un mystère, qui depuis assez longtemps semblait ne devoir être jamais dévoilé, va bientôt être mis en pleine lumière. A l'heure qu'il est nous ne publions pas les détails afin de ne pas gêner les policiers dans leur travail.

Buvez ! Buvez !

Une découverte précieuse

EAU MINERALE

De Montmagny

Cette Eau est incomparable pour la pureté, la saveur, et surtout pour ses propriétés curatives. Deux analyses des hommes les plus compétents l'une de M. l'abbé E. Pagé, professeur de chimie à l'Université Laval, et l'autre de Dr Baker Edwards analyste public de Montréal, donnent à cette Eau le premier rang parmi les remèdes du même genre. Non seulement elle guérit la dyspepsie, mais grâce à la présence très abondante d'acide sélénieux, elle est au dire des médecins, un remède infallible contre la goutte, la pierre, et autres maladies de ce genre. Cette Eau est en dépôt chez le Dr C. E. Morin & Co, 214, rue St-Jean et 32-34, rue St-Pierre, et aussi chez M. L. Blais, rue de la Couronne, en face du chemin de fer du Nord. Vente, chez plusieurs épiciers et pharmaciens de Québec.

G. ROY & FRÈRE

Neuf Propriétaires, 1011 Montmagny

CHEMIN DE FER

Quebec et Lac St-Jean

Le et après LUNDI, 6 JUIN 1887, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

ATLANT AU NORD

6.35 a. m. Train Mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 10.10 a. m., et continuant jusqu'à la Rivière-à-Pierre, le Mercredi et Vendredi arrivant à 11.50 a. m.

ALLANT AU SUD

6.00 a. m. La maille laisse la Rivière-à-Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m. pour Québec, arrivant à 8.45 a. m.)

2.15 p. m. Train Mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière-à-Pierre, le Mercredi et Vendredi à 12.20 p. m.)

Arrivant à Québec à 6.10 p. m.

A partir du 20 JUIN et jusqu'au 15 SEPTEMBRE

des trains d'excursion circuleront comme suit, arrêtant à toutes les stations :

(Billets à prix réduits)

Mardi.—Départ de Québec à 10 a. m., arrivant au Lac St-Joseph à 11.16 a. m., et à St-Raymond à 11.46 a. m.

Départ de St-Raymond à 7.45 p. m., et du Lac St-Joseph à 8.11 p. m., arrivant à Québec à 9.30 p. m.

Samedi.—Départ de Québec à 1.30 p. m. pour le Lac St-Joseph, arrivant à 2.15 p. m.

Le vapeur "IDA" voyagea sur le Lac St-Joseph jusqu'en septembre en remplacement des trains, comme suit :

Partira du quai de la station à 9.20 a. m. et 6.55 p. m. tous les jours ; à 11.30 a. m. le mercredi et à 2.55 p. m. le samedi.

Partira de Lake-View House à 7.00 a. m. et 3.10 p. m. tous les jours et à 7.40 p. m. le mercredi. Le vapeur fera des excursions autour du Lac, sur demande.

Le train de la maille fait actuellement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins, à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Ânges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'île du Lac Edouard, revenant le soir suivant.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à Alexandre Hardy, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets pour le chemin de fer et le vapeur à vendre par R. M. Stocking, en face de l'hôtel St-Louis et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sect. et Gérant

21 juin 1887 J

Buggies de toutes sortes

Instruments d'Agriculture de toutes sortes

Voitures pour les fermes

COFFRES DE SURETÉ

DE TOUTES LES GRANDES

Chez P. T. LEGARE,

401, rue St-Valé.

St-Sauveur.

Couturier demande

ON DEMANDE immédiatement un homme compétent, dans la coupe et la confection de vêtements. Emploi constant hiver et été.

S'adresser à

No 100 et 102,

Côte Montmagny.

J.B.—juin

Maison à vendre ou à louer

UNE MAISON située dans le village de Cacouna, à proximité de l'église, avec un magasin adossé à la maison ; le tout réparé à neuf, sur un emplacement mesurant cinq perches de front sur dix perches de profondeur—avec hangar.

Possession immédiate.

S'adresser à

McCALL, SHEYEN & CIE,

LECLERC & LEBLANC,

Québec.

PERDU

Depuis la barrière Ste-Foy jusqu'à l'église St-Augustin, hier 27 juin, un porte-monnaie contenant à peu près deux cents piastres.

Celui qui le trouvera à Mme Marcotte, St-Basile (Richemont) ou à Mme Vve L. Lamoignon, 268, rue Richemont, sera généreusement récompensé. \$50.

MAISON DE PENSION

M. V. POLQUIN a ouvert une maison de pension à M. de Bellechasse, dans l'ancienne résidence du Dr Bellet. Il prendra des pensionnaires au mois, à la semaine. Prix modérés.

12 mai.

Terre à vendre

TROIS-PISTOLES

Une magnifique terre de trois arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec une magnifique maison de 55 x 20, deux grands hangars, dont l'un à deux étages de 30 x 20 et l'autre de 28 x 20, environ 120 pieds de grange et étable, un fournil et un moulin à eau. Le tout en très bon ordre et de première classe.

Cette terre est très bien arrosée, bien cultivée et foyoyée et en très bon état de culture et d'excellente qualité. Il y a du bois de chauffage sur le bas de cette terre pour au moins trente ans et à quelques arpents des boisés. Elle est située dans le village de Trois-Pistoles, à neuf arpents de l'église, près de la station de l'Intercolonial, du couvent et d'un magnifique moulin à farine mit par l'eau et la vapeur. Elle est avantageusement située pour le commerce puisque son ancien propriétaire, feu Cyrille Renouf était un riche marchand qui y a fait une fortune considérable.

Pour le prix et les conditions, s'adresser à

M. MICHAUD, Notaire

Trois-Pistoles

Cidre de pommes raffinées

D'ALLEN

Un assortiment considérable de ce délicieux breuvage pour l'été vient d'être reçu de Norwich, Ontario. Ce cidre est fait du jus pur de pommes et ne contient aucun colorant.

\$2.15 la douzaine. Un échantillon est accordé aux marchands.

A vendre à tous les principaux hôtels et épiceries en gros et en détail par

P. O'REGAN,

55, rue du Palais.

Exhibition Coloniale.

LES CELESTES bière et porter Labat de Prescott, Ont., depuis si longtemps et si favorablement connus du public pour leur pureté et leurs qualités toniques, ont obtenu des médailles d'or à la dernière exposition coloniale de Londres, Angleterre.

Ces bières et porter sont à vendre à tous les épiceries et hôtels en gros et en détail par

P. O'REGAN,

55, rue du Palais.

Blancherie Canadienne

(Ancienne manufacture de chemises de M. Gingras & Frère)

58, Rue St-Eustache, 58

Le lavage se fera à la semaine.

Satisfaction garantie.

Belanger & Grenier.

Nouvelle maison de pension

JE SOUS-SIGNE, VIENS D'OUVRIER AU No. 107 rue d'Aiguillon, au-dessus du Dominion House, une maison de pension privée, de première classe.

A des repas sont donnés à tout heure, à des prix modérés.

Salon de première classe et piano, aussi chambres à coucher de premier choix, mis à la disposition des voyageurs.

Le sous-signe est de plus assuré les services d'un cuisinier français.

FRS. BERTRAND,

107, Rue d'Aiguillon.

8 juin 1887

FROST & WOOD

SMITH'S FALLS, ONT.,

Manufacturiers d'instruments

agricoles

Ont le plaisir d'informer leurs amis et le public que leur stock de printemps est arrivé et peut être vu à leur maison de commerce, ici. Ce stock consiste en : machines à vapeur, en acier, lances, haches en acier, senoir combiné, broyeur, houe à cheval, moulin à farine, etc., etc. Aussi en stock des engins, des machines à bardeaux, moulins à moulin, moulins à scie, planers et toutes autres machines dans cette ligne de commerce.

Aussi des instruments pour réparer les articles ci-dessus.

SPECIALITE.—LE "DUTTON", la plus grande invention du jour destinée à aliguer.

Une visite des personnes ayant besoin d'articles qui se trouvent dans notre ligne de commerce et respectueusement sollicité.

W. A. ROSS,

Administrateur

30, rue St-Paul, Québec

J & W 248

Bouteilles demandées

Nous achetons les BOUTEILLES A COGNAC ET CLARET, petites et grandes. Les personnes qui en ont voudront bien nous le laisser savoir, nous les enverrons chercher.

111, Rue St-Pierre.

A VENDRE

Brigues ! Brigues !

MM. DUPUIS CIE., de St-Thomas de Montmagny, ont en vente un stock considérable de brigues à des prix modérés.

10 juin 1887

3m—JE

CHARBON ! CHARBON

LA SEULE MAISON CANADIENNE QUI VEND LE CHARBON

SON PROPRE COMPTE, PARCEQU'ELLE L'IMPORTA ELLE-MEME DES MINES AMERICAINES

Cette MAISON a déjà reçu plusieurs larges de ce charbon depuis le printemps et en reçoit toutes semaines. Tout le charbon importé par elle est du charbon frais et non du charbon qui a été exposé en esquis depuis une ou deux années, ce qui fait une énorme différence pour la durée.

Tous les charbons vendus par elle viennent des mines par barge et non par voilier ce qui fait le charbon est beaucoup plus net.

Tout en remerciant le public en général pour l'encouragement qu'il nous a donné par le passé, nous espérons qu'il voudra bien nous continuer ce même encouragement à l'avenir.

LES PRIX SONT LES PLUS BAS

P. Gingras & Cie.

107, Rue St-Pierre et 194 Rue St-Paul.

16 J

Vapeur Orleans

A partir du 10 mai 1887, ce vapeur quittera

DE QUEBEC

6 15 a. m. 6 15 a. m.

8 00 a. m. 8 00 a. m.

10 00 a. m. 10 00 a. m.

1 30 p. m. 1 30 p. m.

3 30 p. m. 3 30 p. m.

5 30 p. m. 5 30 p. m.

DIMANCHE

11 30 a. m. 1 00 p. m.

1 45 p. m. 2 30 p. m.

3 15 p. m. 4 00 p. m.

5 00 p. m. 6 00 p. m.

7 00 p. m. 6 00 p. m.